

Image not found or type unknown



Jouissance du domicile conjugal

Par **Jeanne69440**, le **09/05/2014** à **11:35**

bonjour

mon mari a eu l'attribution à titre onéreux de notre domicile conjugal. Il n'est pas d'accord pour vendre la maison pour le moment mais souhaite la mettre en location. peut il le faire.

Une assignation en divorce lui sera adressée à la fin du mois.

merci par avance